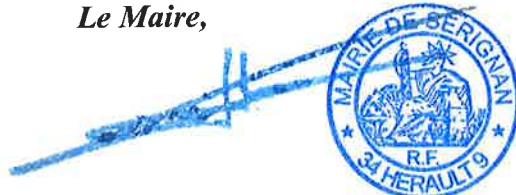


J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil municipal se réunira en l'Hôtel de Ville – salle du Conseil – **le 28 janvier 2026 à 20 heures 00**, et vous prie de bien vouloir assister à cette réunion.

Le Maire,



ADMINISTRATION

1. Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages
2. Convention ENEDIS / Commune de Sérignan pour la mise en œuvre d'une opération d'autoconsommation collective

RESSOURCES HUMAINES

3. Mise à jour des effectifs – Création de postes
4. Mise à jour des effectifs – Création de postes

URBANISME

5. Convention de partenariat avec le Centre Hospitalier de Béziers
6. Modification du dispositif d'aides à l'installation et au maintien des médecins dans la maison de santé pluriprofessionnelle de Sérignan
7. Désaffectation et déclassement de 2 m² de domaine public communal au droit de la parcelle cadastrée section AS n°194 – Avenue de la Plage
8. Acquisition de 5 m² issus de la parcelle cadastrée section AS n°194 et cession d'une parcelle de 2 m² du domaine privé communal pour un montant d'un euro symbolique
9. Désaffectation et déclassement de 438 m² de domaine public communal – ZAC de Bellegarde
10. Cession de 438 m² du domaine privé communal à la société par actions simplifiées (SAS) SALAMERO (CARREFOUR SERIGNAN) pour un montant d'un euro symbolique
11. Acquisition des parcelles cadastrées section AY n°36 pour partie (108 m²), AY n°69 pour partie (379 m²), AY n°210 pour partie (91 m²), propriétés de la société par actions simplifiées (SAS) SALAMERO (CARREFOUR SERIGNAN) pour un montant d'un euro symbolique
12. Acquisition des parcelles cadastrées section AY n°227 pour partie (852 m²), AY n°228 pour partie (256 m²), propriétés de la société civile immobilière (SCI) La Maladrerie pour un montant d'un euro symbolique
13. Avenants aux conventions d'exploitation des lots de plage 1, 2, 4 et 5

ACTIONS CULTURELLES

14. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Fixation du montant de la valeur d’acquisition du droit de l’image de l’affiche originale
15. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Fixation du montant du Prix de la Ville
16. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Fixation des frais de gardiennage
17. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Fixation des droits d’emplacement (bouquinistes)
18. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Fixation du prix de vente de l’affiche et du tirage « LUXE »
19. Festival de la Bande Dessinée 2026 – Défraiement des auteurs et des bénévoles

QUESTIONS DIVERSES

RAPPEL

Accès aux dossiers préparatoires et aux projets de contrats : ces documents sont consultables en Mairie durant les 2 jours précédant la séance et le jour de la séance du Conseil Municipal. Dans l’hypothèse où le quorum ne serait pas atteint lors de ce Conseil, un second Conseil serait organisé le 04 février 2026 à 20 heures 00 avec le même ordre du jour en l’Hôtel de Ville. Cette convocation et les documents qui l’accompagnent resteraient valables pour cet éventuel Conseil.